

INSCRIPTIONS SCOLAIRES 2023 - 2024

POUR L'ENTRÉE À
L'ÉCOLE MATERNELLE
DE VOTRE ENFANT NÉ
EN 2020

POUR INTÉGRER
LA CLASSE BILINGUE
FRANÇAIS - BRETON 
DE LA PETITE SECTION AU CE2



Mairie de Blain - Service communication - ne pas jeter sur la voie publique

POUR CHANGER
D'ÉTABLISSEMENT SCOLAIRE

**LES INSCRIPTIONS POUR LES ÉCOLES PUBLIQUES MATERNELLES ET ÉLÉMENTAIRES
SE FONT À PARTIR DU 9 NOVEMBRE 2022 UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS
DE 9 H À 12 H LE MERCREDI ET DE 14 H À 17 H LE VENDREDI**

Pour toute ouverture d'un dossier d'inscription, il sera demandé :
le livret de famille • un justificatif de domicile • le carnet de santé de l'enfant
• un jugement en cas de séparation

contact : 02 40 79 00 08 – inscriptionscolaire@ville-blain.fr

www.ville-blain.fr

